

2.2

Procédé de positionnement et d'évaluation, prise en compte du handicap

Evaluation de départ

Pour commencer la formation, il faut tout d'abord réaliser une évaluation de départ d'une durée de 60 minutes. Elle a pour but de définir le nombre d'heures que l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire.

Cette évaluation permettra de proposer à l'élève un parcours de formation avec une proposition chiffrée.

Items évalués

L'évaluation de départ portera sur :

- des renseignements d'ordre général sur le candidat (nom, prénom, âge, correction visuelle...)
- s'il a une expérience de la conduite (permis, déjà conduit...)
- s'il a une connaissance sur le véhicule (questions sur la direction, l'embrayage, le freinage, la boîte de vitesse)
- ses motivations...

L'enseignant titulaire du BEPECASER ou du CCP ECSR exerce grâce à un véhicule de type voiture sur les routes ou parkings.

Suite à l'évaluation de départ, un nombre d'heures est établi au moyen d'un document prérempli.

Les informations au public sont affichés dans le bureau d'accueil et sur le site internet.

Au début de la formation, un livret d'apprentissage est donné à l'élève permettant noter des informations ou de cocher les compétences acquises...

Au cours de la formation, l'élève et l'enseignant travaillent ensemble les objectifs demandés dans les compétences. A la fin de la séance, l'enseignant renseigne la fiche de suivi de l'élève qui lui permettra de voir la progression de l'élève.

A la fin de la formation, l'enseignant effectue un examen blanc mettant l'élève en condition réelle d'examen.

En ce qui concerne les élèves en situation de handicap, nous pouvons les orienter vers des établissements adaptés à leurs besoins :

- Conduite Passion à Saint-Lô
- SFER à Agneaux